



Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

**B
A
C
T
E
R
I
Q
U
E**

Le bachelier STMG s'ouvre les portes des métiers du secteur tertiaire dans le domaine de la gestion, du management commercial, de la banque et assurance, de l'informatique, de la communication, de l'administration, du tourisme. Ces secteurs sont quasiment tous signalés comme les plus porteurs d'emploi dans les années à venir et plus particulièrement en informatique. Le bac STMG permet aussi d'envisager une orientation dans le secteur social ou bien de se doter des compétences de managers pour les futurs créateurs d'entreprises.

Le programme prend appui sur les enseignements de Sciences de gestion et de Management des organisations de la classe de première.

Le programme possède une forte dimension juridique, il sollicite très concrètement les savoirs et les raisonnements relevant du droit du travail et de la réglementation générale des relations de travail.

La communication est abordée sous une double dimension :

- la communication permet d'analyser comment un individu, dans sa relation à l'autre, aux autres, participe à la « construction humaine » des organisations à travers les interactions, les processus et les phénomènes relationnels.
- la communication permet de réguler les relations de travail via les modes d'organisation du travail, de mettre en œuvre des pratiques organisationnelles et de proposer des techniques, des outils et supports de communication.

La spécialité Ressources humaines et communication s'intéresse aux fonctionnements humains dans les entreprises, à la gestion des ressources humaines, à l'organisation du travail, au droit du travail, à la communication.

Profil :

- ▶ Maturité d'esprit, bonne présentation, rigueur ;
- ▶ Sens de la communication, initiative ;
- ▶ Curiosité pour l'économie générale ;
- ▶ Ouverture aux techniques nouvelles de communication ;
- ▶ Bonne expression écrite et orale, goût pour les langues ;
- ▶ Avoir un esprit d'analyse ;
- ▶ Aimer l'organisation ;
- ▶ Une autonomie sur poste informatique.

👉 Débouchés

Ce diplôme ne prépare pas à l'entrée dans la vie professionnelle. Il doit être complété par des études supérieures en BTS ou DUT communication, gestion administrative, gestion des ressources humaines, gestion des petites et moyennes entreprises.

👉 Accès à la Formation

En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée.

👉 Enseignements de spécialité

Les enseignements de spécialité sont choisis en seconde dans la perspective d'un parcours en voie générale vers la classe de première.

Ils doivent répondre aux goûts et aux motivations des élèves dans les domaines qu'ils souhaitent approfondir pour construire leur projet personnel.

Les compétences qu'ils auront développées en fin de lycée leur permettront de choisir en classe de terminale les formations post-bac dans lesquelles ils seront les plus à même de réussir au vu des attendus de l'enseignement supérieur, et conformément au projet personnel qu'ils auront approfondi.

3 Spécialités en classe de 1^{ère} :

- **Droit et économie.** Objectif : former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société. L'enseignement prend en compte les évolutions juridiques et économiques les plus significatives (RGPD, transition énergétique, nouvelles formes de monnaie, économie sociale et solidaire...).
- **Management.** Les élèves sont initiés au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations. Trois grands thèmes sont abordés : à la rencontre du management des organisations ; le management stratégique : du diagnostic à la fixation des objectifs ; les choix stratégiques des organisations.





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

- **Sciences de gestion et numérique.** Les sciences de gestion étudient le fonctionnement des organisations. Cet enseignement est fondé sur l'observation, l'analyse, la conceptualisation et l'interprétation de cas d'entreprises. Il s'appuie sur des situations réelles et mobilise les outils et ressources numériques adaptés

2 Spécialités en classe de Terminale :

- **Droit et économie.**
- **Management, sciences de gestion et numérique.** ressources humaines et communication ;

Etablissements

Académie de Montpellier

- 11 Carcassonne**
Lycée Paul Sabatier (Public)
Lycée Saint-Louis (Privé)
- 11 Castelnau**
Lycée Germaine Tillion (Public)
- 11 Lézignan-Corbières**
Lycée Ernest Ferroul (Public)
- 11 Limoux**
Lycée polyvalent Jacques Ruffié (Public)
- 11 Narbonne**
Lycée Louise Michel (Public)
- 30 Bagnols-sur-Cèze**
Lycée polyvalent Albert Einstein (Public)
- 30 Milhaud**
Lycée polyvalent G. De Gaulle Anthonioz (Public)
- 30 Le Vigan**
Lycée André Chamson (Public)
- 30 Nîmes**
Lycée Albert Camus (Public)
Lycée Alphonse Daudet (Public)
Lycée Philippe Lamour (Public)
Lycée polyvalent Ernest Hemingway (Public)
Lycée Saint-Vincent de Paul (Privé sous contrat)
- 30 Saint-Christol-lès-Alès**
Lycée polyvalent Jacques Prévert (Public)
- 30 Uzès**
Lycée Charles Gide (Public)
- 30 Villeneuve-lès-Avignon**
Lycée Jean Vilar (Public)
- 34 Agde**
Lycée Auguste Loubatières (Public)
- 34 Béziers**
Lycée Henri IV (Public)
Lycée La Trinité (Privé sous contrat)
- 34 Castelnau-le-Lez**
Lycée Georges Pompidou (Public)

- 34 Clermont-l'Hérault**
Lycée René Gosse (Public)
- 34 Lattes**
Lycée Champollion (Public)
- 34 Lodève**
Lycée Joseph Vallot (Public)
- 34 Lunel**
Lycée polyvalent Louis Feuillade (Public)
- 34 Montpellier**
Lycée Georges Clémenceau (Public)
Lycée Jean Monnet (Public)
Lycée cité scolaire Françoise Combes (Public)
Lycée Joffre (Public)
Lycée Jules Guesde (Public)
Lycée Nevers (Privé sous contrat)
- 34 Pézenas**
Lycée Jean Moulin (Public)
- 34 Sérignan**
Lycée Marc Bloch (Public)
- 34 Sète**
Lycée Joliot-Curie (Public)
- 48 Mende**
Lycée Notre-Dame (Privé sous contrat)
- 48 Saint-Chély d'Apcher**
Lycée Théophile Roussel (Public)
- 66 Canet-en-Roussillon**
Lycée Rosa Luxemburg (Public)
- 66 Céret**
Lycée polyvalent Déodat de Severac (Public)
- 66 Perpignan**
Lycée François Arago (Public)
Lycée Jean Lurçat (Public)
Lycée Notre-Dame du Bon Secours (Privé sous contrat)
Lycée polyvalent Aristide Maillol (Public)
- 66 Prades**
Lycée Charles Renouvier (Public)
- Andorre**
Lycée Comte de Foix (Public)

Académie de Toulouse

- 09 Foix**
Lycée général et technologique Gabriel Fauré (public)
- 09 Pamiers**
Lycée polyvalent Pyrène (public)
- 12 Millau**
Lycée général et technologique Jean Vigo (public)
Lycée général et technologique privé Jeanne d'Arc (privé sous contrat)
- 12 Rodez**
Lycée général et technologique Alexis Monteil (public)





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

- Lycée général et technologique privé Louis Querbes (*privé sous contrat*)
- 12 Villefranche-de-Rouergue**
Lycée général et technologique Raymond Savignac (*public*)
- 31 Fonsorbes**
Lycée général Clémence Royer (*public*)
- 31 Muret**
Lycée polyvalent Pierre d'Aragon (*public*)
- 31 Pibrac**
Lycée général et technologique Nelson Mandela (*public*)
- 31 Pins-Justaret**
Lycée polyvalent Jean Pierre Vernant (*public*)
- 31 Saint-Gaudens**
Lycée général et technologique de Bagatelle (*public*)
- 31 Toulouse**
Lycée général et technologique des Arènes (*public*)
Lycée général et technologique Henri de Toulouse-Lautrec (*public*)
Lycée général et technologique Marcelin Berthelot (*public*)
Lycée général et technologique Ozenne (*public*)
Lycée général et technologique privé Sainte-Marie de Nevers (*privé sous contrat*)
Lycée général et technologique privé Sainte-Marie des Champs (*privé sous contrat*)
Lycée polyvalent privé Emilie de Rodat (*privé sous contrat*)
Lycée polyvalent Bellevue (*public*)
Lycée polyvalent Joseph Gallieni (*public*)
Lycée polyvalent Raymond Naves (*public*)
- 31 Tournefeuille**
Lycée polyvalent M.L Dissard Françoise (*public*)
- 31 Villefranche-de-Lauragais**
Lycée polyvalent Léon Blum (*public*)
- 32 Auch**
Lycée général et technologique Pardailhan (*public*)
- 32 Lecture**
Lycée polyvalent Maréchal Lannes (*public*)
- 46 Cahors**
Lycée général et technologique Clément Marot (*public*)
- 46 Figeac**
Lycée général et technologique Champollion (*public*)
- 65 Tarbes**
Lycée général et technologique Marie Curie (*public*)
Lycée technologique privé Pradeau-La Sède Saint-Pierre (*privé sous contrat*)
- 81 Albi**
Lycée général et technologique privé Amboise (*privé sous contrat*)
Lycée polyvalent Louis Rascol (*public*)
- 81 Castres**
Lycée général et technologique privé Notre-Dame (*privé sous contrat*)
Lycée polyvalent La Borde Basse (*public*)
- 81 Gaillac**
Lycée général et technologique Victor Hugo (*public*)
- 82 Montauban**
Lycée général et technologique Antoine Bourdelle (*public*)
Lycée général Jules Michelet (*public*)
Lycée général et technologique privé Pierre Marie Théas (*privé sous contrat*)
- 82 Montech**
Lycée polyvalent Olympe de Gouges (*public*)
- 82 Monteils**
Lycée polyvalent Claude Nougaro (*public*)



Descriptif des matières

Enseignements communs

- Économie, droit et management des organisations sont communs à tous les élèves de première et de terminale STMG. Les cours portent sur l'entreprise (administration, entreprise publique ou privée), son environnement économique, juridique, et l'ensemble des techniques au service de sa gestion, de sa communication interne et externe. Ils intègrent la mise en œuvre des outils informatiques, bureautiques et télématiques.
- En communication, on aborde les comportements, la psychologie sociale, la communication, l'information et l'organisation. L'enseignement comporte des cours théoriques et des études de situations réelles. Il s'appuie largement sur les technologies de l'information et de la communication.
- En gestion, le programme comporte 4 parties : l'entreprise et son fonctionnement, les systèmes d'information et les bases de données, la comptabilité financière et la comptabilité de gestion.

Communication et gestion des ressources humaines

- Les élèves abordent la notion de groupe, les différents modes et outils de communication, les conditions de travail, l'organisation du travail et des entreprises. (outils collaboratifs...). La motivation (temps de travail, conditions de travail, rémunération...), les compétences (recrutement, évaluation et gestion des compétences...),





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

les relations sociales (dynamique de groupe, gestion des conflits, climat social...),

Poursuites d'études

Comme la quasi-totalité des bacs généraux et technologiques, le bac STMG-CF ne permet guère une insertion professionnelle directe ; il a en effet vocation à préparer les élèves à des études supérieures.

Ainsi, il permet aux élèves ayant suivi une scolarité de poursuivre leurs études en :

- **BTS** Assistant de gestion de PME-PMI, Assistant de manager, Communication, Professions immobilières, Tourisme
- **DUT** Carrières juridiques, Gestion des entreprises et des administrations, Gestion administrative et commerciale...
- **Licences professionnelles**
La licence professionnelle se prépare en 1 an, après un bac+2. C'est un diplôme universitaire conçu pour l'insertion professionnelle qui comprend un stage de 12 à 16 semaines. De nombreuses spécialités existent. Exemples : Management des collectivités territoriales IUT de Grenoble - management des organisations spécialité gestion de la paie et du social Université Montpellier I - gestion des ressources humaines spécialité gestion du temps de travail et des rémunérations Université Montpellier II - Droit, économie, gestion des ressources humaines spécialité gestion du personnel et de la paie Université de Bretagne Occidentale Quimper - Droit, économie, gestion des ressources humaines spécialité gestion des ressources humaines appliquée aux PME Université Toulouse I - Droit, économie, gestion des ressources humaines spécialité gestion des ressources humaines et paie Université Pierre Mendès France Grenoble - Droit, économie, gestion des ressources humaines spécialité gestion des ressources humaines appliquée aux PME Université Jean Monnet de Saint-Etienne - Droit, économie, gestion des ressources humaines spécialité gestion des ressources humaines Université de Poitiers

Les écoles du réseau EGC délivrent également un titre national homologué de « responsable de marketing, commercialisation et gestion ».

- Classes préparatoires aux grandes écoles

La classe prépa économique option technologique est réservée aux bacheliers STMG, toutes spécialités. La formation dure deux ans et permet d'intégrer, après réussite au concours, les écoles supérieures de commerce en région. - La prépa ENS Cachan, département économie et gestion. Les élèves peuvent

présenter le concours de cette école (qui forme des enseignants du secondaire et du supérieur) et de multiples concours d'écoles de commerce.

- Ecoles de commerce, gestion, comptabilité

En 2 ou 3 ans après le bac

Les formations du réseau Negoventis (créé par les CCI), préparent aux titres homologués de Technicien supérieur des forces de vente, d'Attaché commercial... (après bac ou bac+2) par alternance. Les écoles suivantes recrutent sur concours communs ou sur concours propre à chaque école.

En 3 ans après le bac pour préparer un Bachelor.

26 écoles de gestion et de commerce du réseau EGC, (créé par les CCI) et 13 écoles supérieures de commerce.

Les écoles du réseau EGC délivrent également un titre national homologué de « responsable de marketing, commercialisation et gestion ».

- Licences et Masters

3 à 5 ans d'études sont nécessaires pour obtenir une Licence (bac+3) puis un Master (bac+5). Les études universitaires requièrent une solide culture générale, de la méthodologie et des qualités d'expression en français. Le domaine économie-gestion est le plus adapté.

Exemples :

Licence des sciences de gestion, parcours sciences du management, (université d'Assas, Paris).

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2". D'autres possibilités de poursuites d'études existent, n'hésitez pas à vous renseigner.





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

J'ai besoin de plus d'infos

www.onisep.fr : fiches métiers, vidéos sur les études et les métiers...

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guide « L'entrée en 1re »
- Guide « choisir ses études supérieures » ;
- Dossiers « Après le bac »
- Dossiers « Les classes préparatoires », « Les écoles de commerce »
- Diplômes Du CAP au BTS/DUT
- Dossiers Le dico des métiers
- Dossiers Quels métiers pour demain ?
- Parcours « Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines »,
- Infosup Après le bac STMG

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Statistiques

Académie de Montpellier

Session 2018

- Pour le LYCEE PAUL SABATIER CARCASSONNE : 35 candidats inscrits, 35 présents, 29 admis (soit 82,86% de réussite)
- Pour le LYCEE GERMAINE TILLION CASTELNAUDARY : 22 candidats inscrits, 21 présents, 17 admis (soit 80,95% de réussite)
- Pour le LYCEE JACQUES RUFFIE LIMOUX : 17 candidats inscrits, 17 présents, 15 admis (soit 88,24% de réussite)
- Pour le LYCEE LOUISE MICHEL NARBONNE : 52 candidats inscrits, 51 présents, 45 admis (soit 88,24% de réussite)
- Pour le LYCEE ALPHONSE DAUDET NIMES : 22 candidats inscrits, 21 présents, 19 admis (soit 90,48% de réussite)
- Pour le LYCEE ALBERT CAMUS NIMES : 44 candidats inscrits, 44 présents, 32 admis (soit 72,73% de réussite)
- Pour le LYCEE ERNEST HEMINGWAY NIMES : 33 candidats inscrits, 33 présents, 31 admis (soit 93,94% de réussite)
- Pour le LYCEE CHARLES GIDE UZES : 16 candidats inscrits, 16 présents, 16 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE ALBERT EINSTEIN BAGNOLS-SUR-CEZE : 29 candidats inscrits, 29 présents, 25 admis (soit 86,21% de réussite)
- Pour le LYCEE PHILIPPE LAMOUR NIMES : 32 candidats inscrits, 30 présents, 24 admis (soit 80% de réussite)
- Pour le LYCEE GENEVIEVE DE GAULLE-ANTHONIOZ MILHAUD : 30 candidats inscrits, 30 présents, 29 admis (soit 96,67% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN VILAR VILLENEUVE-LES-AVIGNON : 19 candidats inscrits, 19 présents, 19 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE JACQUES PREVERT SAINT-CHRISTOL-LES-ALES : 25 candidats inscrits, 25 présents, 25 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE AUGUSTE LOUBATIERES AGDE : 18 candidats inscrits, 18 présents, 17 admis (soit 94,44% de réussite)
- Pour le LYCEE HENRI IV BEZIERS : 29 candidats inscrits, 29 présents, 23 admis (soit 79,31% de réussite)
- Pour le LYCEE RENE GOSSE CLERMONT-L'HERAULT : 16 candidats inscrits, 16 présents, 14 admis (soit 87,5% de réussite)
- Pour le LYCEE JOSEPH VALLOT LODEVE : 12 candidats inscrits, 12 présents, 12 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE LOUIS FEUILLADE LUNEL : 16 candidats inscrits, 15 présents, 10 admis (soit 66,67% de réussite)
- Pour le LYCEE JOFFRE MONTPELLIER : 31 candidats inscrits, 31 présents, 28 admis (soit 90,32% de réussite)
- Pour le LYCEE GEORGES CLEMENCEAU MONTPELLIER : 16 candidats inscrits, 16 présents, 15 admis (soit 93,75% de réussite)
- Pour le LYCEE JULES GUESDE MONTPELLIER : 27 candidats inscrits, 27 présents, 25 admis (soit 92,59% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN MOULIN PEZENAS : 18 candidats inscrits, 18 présents, 16 admis (soit 88,89% de réussite)
- Pour le LYCEE IRENE ET FREDERIC JOLIOT CURIE SETE : 32 candidats inscrits, 32 présents, 27 admis (soit 84,38% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN MONNET MONTPELLIER : 24 candidats inscrits, 22 présents, 17 admis (soit 77,27% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION LATTES : 19 candidats inscrits, 19 présents, 17 admis (soit 89,47% de réussite)
- Pour le LYCEE GEORGES POMPIDOU CASTELNAU-LE-LEZ : 21 candidats inscrits, 21 présents, 21 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN JAURES SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE : 11 candidats inscrits, 11 présents, 11 admis (soit 100% de réussite)





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

- Pour le LYCEE MARC BLOCH SERIGNAN : 19 candidats inscrits, 19 présents, 16 admis (soit 84,21% de réussite)
- Pour le LYCEE GENERAL CITÉ SCOLAIRE FRANÇOISE COMBES MONTPELLIER : 10 candidats inscrits, 10 présents, 9 admis (soit 90% de réussite)
- Pour le LYCEE THEOPHILE ROUSSEL SAINT-CHELY-D'APCHER : 10 candidats inscrits, 10 présents, 10 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE DEODAT DE SEVERAC CERET : 10 candidats inscrits, 10 présents, 9 admis (soit 90% de réussite)
- Pour le LYCEE FRANCOIS ARAGO PERPIGNAN : 36 candidats inscrits, 36 présents, 33 admis (soit 91,67% de réussite)
- Pour le LYCEE JEAN LURCAT PERPIGNAN : 35 candidats inscrits, 33 présents, 29 admis (soit 87,88% de réussite)
- Pour le LYCEE CHARLES RENOUVIER PRADES : 8 candidats inscrits, 8 présents, 8 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE ARISTIDE MAILLOL PERPIGNAN : 34 candidats inscrits, 34 présents, 32 admis (soit 94,12% de réussite)
- Pour le LYCEE ROSA LUXEMBURG CANET-EN-ROUSSILLON : 36 candidats inscrits, 36 présents, 34 admis (soit 94,44% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE SAINT LOUIS CARCASSONNE : 9 candidats inscrits, 9 présents, 8 admis (soit 88,89% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE ST VINCENT DE PAUL NIMES : 17 candidats inscrits, 17 présents, 15 admis (soit 88,24% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE LA TRINITE BEZIERS : 17 candidats inscrits, 17 présents, 16 admis (soit 94,12% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE NEVERS MONTPELLIER : 18 candidats inscrits, 18 présents, 18 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE NOTRE-DAME MENDE : 6 candidats inscrits, 6 présents, 5 admis (soit 83,33% de réussite)
- Pour le LYCEE PRIVE NOTRE DAME DE BON SECOURS PERPIGNAN : 24 candidats inscrits, 23 présents, 23 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT ALEXIS MONTEIL RODEZ : 26 candidats présents, 19 admis (soit 73,1% de réussite)
- Pour le LGT RAYMOND SAVIGNAC VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE : 8 candidats présents, 6 admis (soit 75% de réussite)
- Pour le LGT PIERRE D'ARAGON MURET : 47 candidats présents, 43 admis (soit 91,5% de réussite)
- Pour le LGT DE BAGATELLE SAINT-GAUDENS : 14 candidats présents, 14 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT MARCELIN BERTHELOT TOULOUSE : 25 candidats présents, 24 admis (soit 96% de réussite)
- Pour le LPO RAYMOND NAVES TOULOUSE : 49 candidats présents, 40 admis (soit 81,6% de réussite)
- Pour le LGT RIVE GAUCHE TOULOUSE : 25 candidats présents, 17 admis (soit 68% de réussite)
- Pour le LGT JEAN-PIERRE VERNANT PINS-JUSTARET : 20 candidats présents, 15 admis (soit 75% de réussite)
- Pour le LPO MARIE LOUISE DISSARD FRANCOISE TOURNEFEUILLE : 22 candidats présents, 21 admis (soit 95,5% de réussite)
- Pour le LGT PARDAILHAN AUCH : 19 candidats présents, 17 admis (soit 89,5% de réussite)
- Pour le LGT CLEMENT MAROT CAHORS : 10 candidats présents, 7 admis (soit 70% de réussite)
- Pour le LGT CHAMPOLLION FIGEAC : 8 candidats présents, 7 admis (soit 87,5% de réussite)
- Pour le LGT MARIE CURIE TARBES : 20 candidats présents, 18 admis (soit 90% de réussite)
- Pour le LGT LOUIS RASCOL ALBI : 40 candidats présents, 30 admis (soit 75% de réussite)
- Pour le LGT VICTOR HUGO GAILLAC : 6 candidats présents, 16 admis (soit 76,2% de réussite)
- Pour le LGT BORDE BASSE CASTRES : 34 candidats présents, 28 admis (soit 82,4% de réussite)
- Pour le LGT BOURDELLE MONTAUBAN : 30 candidats présents, 27 admis (soit 90% de réussite)
- Pour le LGT CLAUDE NOUGARO MONTEILS : 18 candidats présents, 11 admis (soit 61,1% de réussite)
- Pour le LGT LOUIS QUERBES RODEZ : 8 candidats présents, 8 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT SAINTE-MARIE DES CHAMPS TOULOUSE : 17 candidats présents, 17 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT SAINTE-MARIE DE NEVERS TOULOUSE : 18 candidats présents, 18 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LT PRADEAU-LA SEDE SAINT-PIERRE TARBES : 13 candidats présents, 10 admis (soit 76,9% de réussite)
- Pour le LGT D'AMBOISE ALBI : 11 candidats présents, 11 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT NOTRE-DAME CASTRES : 21 candidats présents, 21 admis (soit 100% de réussite)

Académie de Toulouse

Session 2018

- Pour le LGT GABRIEL FAURE FOIX : 23 candidats présents, 23 admis (soit 100% de réussite)
- Pour le LGT MIREPOIX : 16 candidats présents, 15 admis (soit 93,8% de réussite)
- Pour le LGT JEAN VIGO MILLAU : 6 candidats présents, 6 admis (soit 100% de réussite)





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

Session 2019

- Pour le LGT GABRIEL FAURE FOIX : 26 présents, 26 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LPO PYRENE PAMIER : 24 présents, 18 admis (soit 75% de réussite).
- Pour le LGT ALEXIS MONTEIL RODEZ : 20 présents, 14 admis (soit 70% de réussite).
- Pour le LGT RAYMOND SAVIGNAC VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE : 17 présents, 16 admis (soit 94,1% de réussite).
- Pour le LGT PIERRE D'ARAGON MURET : 46 présents, 33 admis (soit 71,7% de réussite).
- Pour le LGT DE BAGATELLE SAINT-GAUDENS : 20 présents, 18 admis (soit 90% de réussite).
- Pour le LGT MARCELIN BERTHELOT TOULOUSE : 32 présents, 26 admis (soit 81,3% de réussite).
- Pour le LPO RAYMOND NAVES TOULOUSE : 41 présents, 31 admis (soit 75,6% de réussite).
- Pour le LGT RIVE GAUCHE TOULOUSE : 44 présents, 31 admis (soit 70,5% de réussite).
- Pour le LGT TOULOUSE-LAUTREC TOULOUSE : 28 présents, 21 admis (soit 75% de réussite).
- Pour le LGT JEAN-PIERRE VERNANT PINS-JUSTARET : 16 présents, 14 admis (soit 87,5% de réussite).
- Pour le LPO MARIE LOUISE DISSARD FRANCOISE TOURNEFEUILLE : 28 présents, 26 admis (soit 92,9% de réussite).
- Pour le LG CLÉMENCE ROYER FONSORBES : 13 présents, 11 admis (soit 84,6% de réussite).
- Pour le LGT PARDAILHAN AUCH : 16 présents, 15 admis (soit 93,8% de réussite).
- Pour le LPO MARECHAL LANNES LECTOURE : 3 présents, 3 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LGT CLEMENT MAROT CAHORS : 9 présents, 8 admis (soit 88,9% de réussite).
- Pour le LGT CHAMPOLLION FIGEAC : 15 présents, 14 admis (soit 93,3% de réussite).
- Pour le LGT MARIE CURIE TARBES : 31 présents, 25 admis (soit 80,6% de réussite).
- Pour le LGT LOUIS RASCOL ALBI : 30 présents, 24 admis (soit 80% de réussite).
- Pour le LGT VICTOR HUGO GAILLAC : 37 présents, 28 admis (soit 75,7% de réussite).
- Pour le LGT BORDE BASSE CASTRES : 35 présents, 26 admis (soit 74,3% de réussite).
- Pour le LGT BOURDELLE MONTAUBAN : 24 présents, 16 admis (soit 66,7% de réussite).
- Pour le LGT CLAUDE NOUGARO MONTEILS : 16 présents, 15 admis (soit 93,8% de réussite).
- Pour le LGT LOUIS QUERBES RODEZ : 8 présents, 7 admis (soit 87,5% de réussite).

- Pour le LGT SAINTE-MARIE DES CHAMPS TOULOUSE : 13 présents, 13 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LGT SAINTE-MARIE DE NEVERS TOULOUSE : 18 présents, 18 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LGT PRADEAU-LA SEDE SAINT-PIERRE TARBES : 15 présents, 14 admis (soit 93,3% de réussite).
- Pour le LGT D'AMBOISE ALBI : 8 présents, 8 admis (soit 100% de réussite).
- Pour le LGT NOTRE-DAME CASTRES : 17 présents, 15 admis (soit 88,2% de réussite).



Programme

Enseignements	2nde
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h
Sciences numériques et technologies	1h30

Enseignements optionnels 1 enseignement général au choix	2nde
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3h
Langue des signes française	3h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel /histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
Arts du cirque	6h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement agricole)	3h





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

Enseignements optionnels (1 enseignement technologique au choix)		2nde
Management et gestion		1h30
Santé et social		1h30
Biotechnologies		1h30
Sciences et laboratoire		1h30
Sciences de l'ingénieur		1h30
Création et innovation technologiques		1h30
Création et culture – design		6h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre		6h
Atelier artistique (horaire annuel)		72h

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2 DE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation

Enseignements	1 ^{ère}	Tle
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h	18h
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4h	4h
Éducation physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		
enseignements de spécialité		
Sciences de gestion et numérique	7h	-
Management	4h	-
Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique ressources humaines et communication	-	10h
Droit et économie	4h	6h
enseignements optionnels		
Arts (4)	3h	3h
Éducation physique et sportive	3h	3h
Langues des signes française	3h	3h

(1) Dont 1h d'ETLV. La langue vivante A est étrangère. La langue vivante B peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. L'enseignement technologique en langue vivante A est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de Langue vivante.

(2) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(3) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(4) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

Examen

Epreuves communes de contrôle continu

La moyenne des notes obtenues aux épreuves communes de contrôle continu est affectée d'un coefficient 30 pour un coefficient total de 100.

Intitulé de l'épreuve	Epreuve commune de contrôle continu					
	n° 1		n° 2		n° 3	
	Nature	Durée	Nature	Durée	Nature	Durée
Histoire-Géographie	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
LVA + ETLVA	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
LVB	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
Mathématiques	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
EPS	CCF (contrôle en cours de formation)					
Management			Ecrite	2h		

Pour plus de renseignements

- Histoire-géographie [Note de service n° 2019-050 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVA + ETLVA [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVB [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Mathématiques [Note de service n° 2019-058 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- EPS [Arrêté du 28 juin 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréat général et technologique](#)
- Management [Note de service n° 2019-060 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves terminales

Epreuves anticipées			
Intitulé	Coeff.	Nature	Durée
Français (écrit)	5	Ecrite	4h
Français (oral)	5	Orale	20mn
Epreuves finales			
Philosophie	4	Ecrite	4h
Epreuve orale terminale	14	Orale	20mn
Droit et économie	16	Ecrite	4h
Management, sciences de gestion numérique	16	Ecrite	4h

Pour plus de renseignements

- Français (épreuve anticipée) Epreuve écrite [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Français (épreuve anticipée) Epreuve orale [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves du second groupe (« oraux de rattrapage » ou « épreuves de contrôle »)

Lors des épreuves du second groupe, le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux disciplines qu'il choisit parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris les épreuves anticipées.

Seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury de l'examen. Le coefficient de l'épreuve reste le même.

Le candidat est reçu s'il obtient au moins, à l'issue de ces oraux, une note moyenne de 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

- Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr
- Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr
- Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr
- Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr
- Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr
- Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr
- Le Vigan
04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr
- Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr
- Mende
04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr
- Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr
- Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité ressources humaines et communication

Montpellier Est

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre

04 66 29 03 81 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest

04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 68 50 20 86 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas

04 67 98 85 74 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades

04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète

04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

